

# Des centaines d'excursions

## Le marché interne pour le transport scolaire bloqué

**D**es centaines d'enfants ont déjà connu la déception d'un voyage scolaire annulé depuis début avril dans le Grand Charleroi ! En cause, la procédure d'attribution du marché pour le transport scolaire actuellement bloquée en raison d'un recours du TEC, qui s'estime floué. Des alternatives sont mises en place pour limiter les dégâts. Mais il a bien fallu établir des priorités, au détriment de nombreuses journées, annulées en cette période pourtant propice. Rageant.

Imaginez la tête de vos enfants lorsque vous leur apprenez que leur excursion pour une journée avec des activités sur le thème médiéval est annulée. Cela ne fait rire personne, ni élèves, ni profs, ni parents. C'est pourtant le genre de nouvelles que doivent depuis quelques semaines annoncer les professeurs aux gamins, dans toutes les écoles communales de Charleroi. Impossible pour la Ville de nous révéler un nombre exact, mais cela pourrait se chiffrer en centaines d'excursions,

voire plus ! « Dans la classe de ma fille, deux excursions ont déjà été annulées », déplore un parent. De quoi imaginer l'ampleur de la situation...

C'est le conseiller communal Ecolo Luc Parmentier qui a relevé ce problème lors du dernier conseil communal, en restant focalisé sur la difficulté de transport pour les visites médicales.

### TEC, PARTENAIRE HISTORIQUE

En réalité, cette situation résulte d'un recours du TEC sur l'attribution du marché à une autre société. Historiquement, le groupe est le partenaire des écoles de Charleroi. Mais selon nos informations, l'offre du TEC aurait été recalée parce que la cellule juridique de la Ville ne l'estimait pas valide ! « Les arguments invoqués par la Ville pour ne pas nous octroyer le marché public concernant ces transports spéciaux n'étaient pas juridiquement corrects et nos droits sont donc bafoués », répond la porte-parole du TEC carolo Véronique

Benoit.

Dès lors, c'est un autre groupe qui a remporté le marché, sans

même que l'offre du TEC soit étudiée... Une décision mal di-

**Le TEC n'a pas remporté le marché public et refuse les arguments de la Ville, il a introduit un recours au Conseil d'État, qui doit statuer ce jeudi**

gérée par l'organisme, qui a décidé d'introduire un recours – prévisible – sur lequel le Conseil d'État doit statuer dès ce jeudi 26 avril. « La décision de geler momentanément les transports ne vient pas du TEC », souligne-t-elle. Mais c'est bien la situation actuelle qui pose problème.

### ALTERNATIVES

« Si le Conseil d'État valide notre décision, la situation pourra rapidement se régler. Autrement, nous devons trouver des alternatives », explique-t-on à la Ville de

Charleroi.

Parmi les possibilités, les autorités communales ont d'ores et déjà décidé de débloquer une enveloppe de 30.000€ pour réaliser des bons de commande sur simple facture acceptée. « Nous

allons prioriser les classes vertes, les visites médicales et la piscine pour les élèves de maternelle et de primaire », nous indique-t-on. « On réfléchit également à faire appel à des minibus. Nous essayons de sortir toute l'artillerie pour alléger la situation. »

Les élèves de secondaire devront directement privilégier les transports publics pour leurs excursions. Priorité aux plus petits !

Et si la réponse du Conseil d'État devait être défavorable, « il faudra alors essayer d'amener des activités à l'école. »

Clairement, la situation est contraignante. Dernier exemple en date ce mardi, avec cette classe qui n'a pas pu se rendre aux Carolympiades...

Reste donc à espérer que tout ce blocage ne va perdurer trop longtemps.

Réponse dès ce jeudi. ●

FRANÇOIS DEHUT